

IUT de Vannes : fermeture du parcours C « Administration, gestion et exploitation des données » dans la spécialité de BUT Informatique à compter de l'année universitaire 2024-2025

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 fixant le cadre national des formations ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 15 avril 2022 définissant les parcours et programmes nationaux de la LP BUT ;
Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2022, accréditant l'université de Bretagne Sud à la délivrance des diplômes nationaux ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de l'IUT de Vannes ;
Vu l'avis du Conseil d'Institut de l'IUT de Vannes du 21 septembre 2023 ;
Vu l'avis de la CFVU du 28 septembre 2023 ;*

L'offre de formation proposée dans les spécialités de BUT se décline en parcours.

Pour le BUT Informatique, les formations peuvent proposer 4 parcours :

- Le parcours A : Réalisation d'applications : conception, développement, validation
- Le parcours B : Déploiement d'applications communicantes et sécurisées
- Le parcours C : Administration, gestion et exploitation des données
- Le parcours D : Intégration d'applications et management du système d'information

Dans la formation BUT informatique, la mise en place de plusieurs parcours demande des effectifs pédagogiques renforcés. En France, la plupart des départements informatiques n'ont que 2 parcours, voire 1 seul.

Le parcours A « Réalisation d'applications : conception, développement, validation » proposé à l'IUT de Vannes est incontournable et reste le socle commun à tous les départements. Les colorations locales utilisent les parcours B, C, et D.

À Vannes, la mise en place du parcours B « Déploiement d'applications communicantes et sécurisées » correspond à une orientation stratégique sur l'axe « Cybersécurité et l'intelligence des données » inscrite dans le contrat d'établissement de l'université avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ouverture de ce nouveau parcours à l'IUT de Vannes est devenue prioritaire en raison de la fermeture de la licence professionnelle en cybersécurité et a été mise en œuvre suite la modification de l'arrêté d'accréditation de l'UBS du 14 avril 2023.

En revanche, le parcours C « Administration, gestion et exploitation des données » ne peut pas être maintenu pour des questions de dimensionnement d'équipe et de soutenabilité humaine de l'offre de formation. La coloration locale en intelligence artificielle qui figurait dans la maquette du parcours C sera proposée sur le parcours A.

Il est donc demandé la fermeture du parcours C « Administration, gestion et exploitation des données » dans la spécialité Informatique à compter de la rentrée 2024.

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 17 octobre 2023



Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la demande de fermeture du parcours C « Administration, gestion et exploitation des données » dans la spécialité de BUT Informatique à l'IUT Vannes à compter de la rentrée universitaire 2024-2025.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :

		Suffrages exprimés :	22
Membres en exercice :	27	Pour :	22
Membres présents :	15	Contre :	0
Membres représentés :	7	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

